



الاتحاد الجزائري لكرة القدم

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

Fondée en 1962 Affiliée à la FIFA et à la CAF en 1963

N/REF/N° / 092 /SG/FAF/2019

A

Messieurs les Secrétaires Généraux
De la ligue de Football Professionnel,
De la Ligue Nationale de Football Amateur
De la Ligue Inter-Régions de Football
Des Ligues Régionales de Football
Des Ligues de Football de Wilaya

Objet : Contrôle antidopage

Messieurs,

Afin de permettre aux médecins antidopage d'effectuer leur travail dans les meilleures conditions, les délégués des rencontres de football professionnel et amateur doivent obligatoirement rester au stade en présence de membres du service d'ordre jusqu'à la fin des contrôles antidopage.

Ils doivent également être informés sur les faits suivants pour permettre à l'Unité antidopage de la FAF de veiller au respect de la réglementation en vigueur du Code FIFA Antidopage :

1. Avant le début de la partie le délégué doit vérifier l'existence du défibrillateur et la disponibilité de la salle de contrôle de dopage.
2. En règle générale, deux joueurs de chaque équipe sont sélectionnés pour un contrôle de dopage par l'Unité antidopage de la FAF, par tirage au sort ou par désignation. Des joueurs supplémentaires peuvent également devoir se soumettre à un prélèvement d'échantillon désigné par l'ACD sans devoir donner d'explication.
3. Les joueurs concernés doivent être notifiés sans avis préalable
4. Si l'un des joueurs concernés est blessé avant la fin du match, il incombe au responsable du contrôle de dopage de la FAF de décider si la blessure est suffisamment sérieuse pour empêcher le joueur de se soumettre au contrôle de dopage. Aucun joueur ne doit quitter le terrain sans aviser l'agent de contrôle de dopage. S'il décide que la blessure est suffisamment grave, le responsable du contrôle de dopage procède à un tirage au sort afin de remplacer le joueur blessé en vue du contrôle de dopage, cela pour mettre fin aux manœuvres des joueurs simulant des blessures pour échapper au contrôle antidopage.

Chemin Ahmed Ouaked - BP 39 - Dely Ibrahim - Alger شارع احمد واكد ص.ب 39 دالي إبراهيم - الجزائر

Tél : 021 98 43 07 Fax : 021 98 43 08 / 09 http://www.faf.dz email: fafboot@yahoo.fr



PS9

5. De plus, le responsable du contrôle de dopage de la FAF est habilité à désigner des joueurs supplémentaires pour subir un contrôle avant, durant ou après le match, sans avoir à fournir d'explication pour cette désignation.
6. Si un joueur reçoit un carton rouge durant le match, le responsable du contrôle de dopage de la FAF décide s'il doit être conduit à
• la salle de contrôle de dopage, au vestiaire de son équipe ou dans la partie de la tribune réservée à son équipe pour y suivre la fin du match jusqu'à ce que les noms des joueurs sélectionnés pour le contrôle de dopage soient connus, et ce afin qu'il puisse se tenir disponible immédiatement après le match pour le contrôle si nécessaire.

Les délégués qui n'appliquent pas ces règles ne seront pas payés et ne seront plus désignés.

Je vous prie Messieurs les Secrétaires Généraux de croire en l'expression de ma parfaite considération.

